

b) Les degrés dans l'affinité se comptent comme dans la parenté naturelle, de telle sorte que ceux qui sont les parents du mari à un degré quelconque sont également les alliés de la femme au même degré, et réciproquement. (Canon 97, parag. 3.)

c) L'affinité en ligne directe rend le mariage nul à tout degré. (Canon 1077, parag. 1.) Par conséquent, comme autrefois l'affinité en ligne directe, soit ascendante, soit descendante, est un empêchement dirimant jusqu'à l'infini.

En ligne collatérale, l'affinité dirime le mariage jusqu'au second degré inclusivement. (Canon 1077, parag. 1.) Il y a une restriction notable de l'empêchement d'affinité. En effet, autrefois l'empêchement d'affinité légitime s'étendait jusqu'au quatrième degré inclusivement, et l'empêchement provenant de l'affinité illégitime s'étendait jusqu'au deuxième degré. Ce dernier empêchement provenant *ex capula illicita* n'existe plus, et l'autre provenant du mariage est restreint au premier et au second degré.

d) Enfin, l'empêchement d'affinité se multiplie si l'empêchement de consanguinité, d'où il procède, est lui-même multiple. — Il se multiplie également par un nouveau mariage avec une personne qui serait apparentée à la partie défunte. (Canon 1077, parag. 2.) — (*A suivre.*)

C.-N. GARIÉPY, *ptre.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Feu l'abbé Chamberland. — Le clergé du diocèse vient d'être plongé dans un nouveau deuil par la mort de M. l'abbé J.-E. Chamberland, curé de St-Thuribe, décédé pieusement en son presbytère, vendredi dernier, le 13 décembre, à l'âge de 48 ans.

L'abbé Joseph-Émile Chamberland est né à Beauport, le 26 juillet 1870, de Lazare Chamberland, forgeron, et de Félicité Marcoux.

Il fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et à Québec et fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Bégin, le 4 août 1895. Il fut professeur au Collège de Ste-Anne de 1895 à 1902 ; curé de Stoneham, de 1902 à 1910, où il a fondé un couvent des Sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours, en 1907 ; curé de St-Thuribe de Portneuf, depuis 1910.

Les funérailles de feu l'abbé Chamberland ont eu lieu à St-Thuribe mardi matin, le 17 décembre, et la dépouille mortelle du défunt a été inhumée dans le cimetière paroissial de Beauport.